



Objectifs

Remettre à niveau ses connaissances et compétences pour continuer à exercer les missions de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP3).

Durée

35 h – 5 jours

Public

- Titulaire de la qualification SSIAP3 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier de 1607h d'activité de chef de service de sécurité incendie durant les 36 derniers mois
- Formateur/Préventeur en sécurité incendie qualifié SSIAP3 ayant dépassé la date limite de recyclage.
- Toute personne à qui l'on a préconisé une remise à niveau à la suite d'un recyclage

Pré-requis

- Etre titulaire de la qualification SSIAP3 et d'une qualification en secourisme en cours de validité (PSC1, SST, PSE, PSE2)
- Etre apte physiquement, attesté par certificat médical de moins de 3 mois

Nombre de stagiaires

12 stagiaires par session

Type de formation

En Inter ou intraentreprise

Référence réglementaire

Arrêté du 02/05/2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH).

Contenu

- 1-Les documents administratifs et leur mise à jour (3h)
- 2-Composition et rôle des commissions de sécurité (3h).
- 3-Evolutions réglementaires en ERP et IGH (7h)
- 4-Environnement juridique : notions de droits civil et pénal (2h)
- 5-Les contrats de maintenance des installations de sécurité (2h)
- 6-Etude de cas : Analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou réaménagement dans l'existant (CLICDVCREM, notice technique de sécurité) (3h)
- 7- Application des obligations réglementaires d'accessibilité des personnes handicapées (loi du 11 janvier 2005 et ses textes d'application. (2h)
- 8- Analyser les risques de déclenchement d'incendies et d'accidents corporels, suivre les travaux (5h)
- 9-Les différents moyens de secours et les évolutions réglementaires qui y sont relatives (2h)
- 10-Organiser et gérer le service de sécurité incendie et d'aide aux personnes (6h)

Formateurs

Anciens Préventionnistes / Formateurs en prévention incendie qualifiés SSIAP3

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé participatif / Etudes de cas / Mises en situations pratiques
- Diaporamas & Vidéos pédagogiques / Supports réglementaires / Aire de feu et moyens d'extinction / PC sécurité équipé d'un SSI de cat. A / Quizzbox.
- Livret pédagogique remis à chaque stagiaire

Validation de la formation

- Présence des stagiaires à l'ensemble des séquences programmées attestée par fiches d'émargement.
- Test d'évaluation des connaissances du candidat. Une formation initiale pourra être préconisée en cas de défaillance notoire du candidat
- Délivrance d'une attestation de remise à niveau SSIAP3